

AVIS DES SOCIETES *

ETATS FINANCIERS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social :Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2004. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rached Fourati .

B I L A N ARRETES AU 31/12/2003 (unité : en 1000 DT)

	NOTES	31.12.2003	31.12.2002
ACTIF			
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT		34 616	30 718
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	1	100 748	123 769
3- Créances sur la clientèle	2	2 826 835	2 577 047
a- Comptes débiteurs		435 803	338 595
b- Autres concours à la clientèle		1 867 141	1 600 502
c- Crédits sur ressources spéciales		488 594	601 592
d- Créances agricoles sur l'Etat		35 297	36 358
4- Portefeuille-titres commercial	3	109 273	60 161
5- Portefeuille d'investissement	4	258 703	271 859
6- Valeurs immobilisées	5	49 803	51 099
7- Autres actifs	6	94 362	140 760
a- Comptes d'attente & de régularisation		81 305	126 650
b- Autres		13 057	14 110
TOTAL ACTIF		3 474 340	3 255 413
PASSIF			
1- Banque Centrale et CCP		14	17
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	7	172 095	80 953
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	8	2 358 581	2 097 491
a- Dépôts à vue		625 798	594 078
b- Autres dépôts & avoirs		1 732 783	1 503 413
4- Emprunts et ressources spéciales	9	478 357	607 928
a- Emprunts matérialisés		392	399
b- Autres fonds empruntés			
c- Ressources spéciales		477 965	607 529
5- Autres passifs	10	111 640	117 908
b- Comptes d'attente & de régularisation		81 714	94 656
c- Autres		29 926	23 252
TOTAL PASSIF		3 120 687	2 904 297
CAPITAUX PROPRES			
1- Capital	11	100 000	100 000
2- Réserves	11	105 818	103 452
3- Actions propres	12	-205	-238
4- Autres capitaux propres	11	133 000	133 000
5- Résultats reportés	11	102	84
6- Résultat de l'exercice		14 938	14 818
TOTAL CAPITAUX PROPRES		353 653	351 116
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		3 474 340	3 255 413

(*) Le CMF a invité la banque à établir les notes relatives à l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie .

BNA-(suite)-

ETAT DE RESULTAT (Période du 01/01 au 31/12/2003) (unité : en 1000 DT)

	NOTES	31.12.2003	31.12.2002
PR1- Intérêts et revenus assimilés		169 692	174 476
a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers		2 848	4 160
b- Opérations avec la clientèle		163 113	166 118
c- Autres intérêts & revenus assimilés		3 731	4 198
PR2- Commissions (en produits)	13	38 826	38 053
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	14	8 485	10 045
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement		8 207	7 269
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		225 210	229 843
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées		88 708	90 954
a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers		6 945	8 655
b- Opérations avec la clientèle		67 167	66 852
c- Emprunts & ressources spéciales		13 479	14 246
d- Autres intérêts & charges		1 117	1 201
CH2- Commissions encourues		4 721	5 473
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		93 429	96 427
PRODUIT NET BANCAIRE		131 781	133 416
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	15	-23 912	-26 695
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	16	276	-2 465
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		1 038	1 043
CH6- Frais de personnel (-)		67 447	64 355
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		18 977	19 220
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		4 378	4 664
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 381	17 060
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-66	1 492
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)		3 377	3 734
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		14 938	14 818
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		14 938	14 818

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2003	31.12.2002
PASSIFS EVENTUELS		
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	717 716	575 890
a - En faveur d'établissements bancaires	110 222	144 079
b - En faveur de la clientèle	447 494	431 811
c - En faveur de l'Etat	160 000	
HB2- Crédits documentaires	175 165	202 134
Débiteurs par accréditifs export devises	15 522	32 403
Débiteurs par accréditifs import devises	159 643	169 731
HB3- Actifs donnés en garantis	74 700	5 300
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	967 581	783 324
ENGAGEMENTS DONNES		
HB4- Engagements de financement donnés	132 178	103 580
a - Crédits notifiés non utilisés	132 178	103 580
HB5- Engagements sur titres	60 415	109 675
a - Participations non libérées	3 619	339
b - Autres	56 796	109 336

BNA-(suite)-

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	192 593	213 255
ENGAGEMENTS RECUS		
HB6- Engagements de financement reçus	143 631	158 941
HB7- Garanties reçues	707 973	695 599
Garanties de l'Etat	129 291	145 001
Garanties de la clientèle	578 692	550 598
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	851 604	854 540

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Période du 01/01 au 31/12/2003)

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2003	31.12.2002
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés	195 707	213 438
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées	-89 812	-96 763
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-15 017	-29 292
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-393 823	-85 171
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	253 733	79 708
6- Titres de placement		
7- Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-76 719	-63 609
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	29 678	-1 387
9- Impôt sur les sociétés	-3 378	-3 734
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-99 631	13 190
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	8 097	9 450
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-3 858	-12 689
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations	-2 396	-2 725
4- Revenu des titres de participations	276	404
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	2 119	-5 560
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
1- Actions propres	33	35
2- Remboursement d'emprunt	-7	-2
3- Augmentation / diminution des ressources spéciales	31 673	73 295
4- Dividendes versés	-8 016	-10 052
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	23 683	63 276
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		
au cours de la période	-73 829	70 906
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	74 760	3 854
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	931	74 760

BNA-(suite)-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 12 2003

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BNA sont arrêtés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96/112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

a - Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret N° 96/2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

b - Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

b-1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés (notifiés aux clients) et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat lorsqu'ils sont courus, sauf si leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré.

Les créances font l'objet d'une évaluation et d'un classement périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91/24 du 17/12/1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Le passif éventuel de 160 MD présenté au niveau de l'état des engagements hors bilan, représente l'engagement de la banque vis-à-vis de l'Etat conformément à l'article 49 de la loi de finances pour la gestion 2004 relatif au transfert au profit de la BNA de créances revenant à l'Etat.

b-2 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition tous frais et charges exclus. L'acquisition et la cession des titres sont constatés à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le portefeuille titres fait l'objet d'une évaluation périodique.

b-3 CONVERSION DES SOLDES DES COMPTES EN DEVISES

Les soldes des comptes en devises sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire au comptant du mois de décembre 2003, les gains et pertes de change résultant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31.12.2003.

b-4 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale de Tunisie, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts inter-bancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (unité : en 1000 DT)

**NOTE 1-Créances sur les établissements
bancaires & financiers**

	31/12/2003	31/12/2002
<u>a-Créances sur les établissements bancaires</u>	<u>96 299</u>	<u>116 238</u>
*comptes à vue	16 898	31 778
*prêts au jours le jour	13 533	33 892
*prêts à terme	65 699	50 049
*intérêts à recevoir	169	519
<u>b-Créances sur les établissements financiers</u>	<u>4 449</u>	<u>7 531</u>
*prêts à terme	4 449	7 531
TOTAL	100 748	123 769

BNA-(suite)-

NOTE 2-Créances sur la clientèle

	Encours brut	Créances rattachées	Provisions	Agios réservés	Produits perçus d'avance	Encours net
*Engagements agricoles	694 804	211 893		-199 437	-956	706 304
comptes débiteurs	8 249					8 249
autres concours à la clientèle	396 067	40 521		-33 552	-956	402 080
crédits sur ressources spéciales	290 488	171 372		-165 885		295 975
*Engagements commerciaux et industriels	2 317 299	64 038		-98 050	-39 746	2 243 541
comptes débiteurs	454 727	12 770		-39 943		427 554
autres concours à la clientèle	1 672 073	40 370		-49 329	-39 746	1 623 368
crédits sur ressources spéciales	190 499	10 898		-8 778		192 619
* Créances / fonds propres prises en charge par l'état	35 297					35 297
* Provisions			-158 307			-158 307
TOTAL au 31.12.2003	3 047 400	275 931	-158 307	-297 487	-40 702	2 826 835

NOTE 3-Portefeuille-titres commercial

	Total au 31/12/2002	Acquisitions / Dotations / Réajustements	Cessions / Reprises	Total au 31/12/2003
*Titres à revenus variables				
côtés	330	20		350
autres	58 873	48 480		107 353
créances rattachées	1 180	1 792	-1 180	1 792
*Total Brut	60 383	50 292	-1 180	109 495
*Provisions				
sur titres	-222			-222
*Total Net	60 161	50 292	-1 180	109 273

NOTE 4-Portefeuille d'investissement

	Titres d'investissement	Titres de participation	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Agios Réservés	Intérêts Réservés	Total au 31/12/2003
*Valeur comptable au 31 décembre	7 767	86 625	38 457	223 990	-38 339	-24 220	294 280
valeur au 1er janvier	8 303	78 082	33 457	228 536	-40 153	-19 835	288 390
acquisitions		3 781					3 781
reconversions en créances		5 500					5 500
cessions	-536	-521					-1 057
liquidations		-217					-217
autres			5 000	-4 546	1 814	-4 385	-2 117
*Créances rattachés	141	0	1 433				1 574
*Provisions au 31 décembre		-37 151					-37 151
provisions au 1er janvier		-17 719					-17 719
dotation de l'exercice							0
reprises de provisions		217					217
autres (affectation sur dotation de l'état)		-19 649					-19 649
*Valeur nette au 31 décembre 2003	7 908	49 474	39 890	223 990	-38 339	-24 220	258 703

BNA-(suite)-

NOTE 5-Valeurs immobilisées

	31/12/2002	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	31/12/2003
<u>Immobilisations incorporelles</u>	1 547	174		1 721
*fonds commerciaux				
*logiciel	1 539	174		1 713
*autres	8			8
Amortissements	-1 267	-134		-1 401
*logiciel	-1 259	-134		-1 393
*autres	-8			-8
Total net (1)	280	40		320
<u>Immobilisations corporelles</u>	96 163	5 548	-3 326	98 385
*terrains	2 955	1		2 956
*constructions	43 412	1 229		44 641
*autres	49 796	4 318	-3 326	50 788
Amortissements	-45 344	-4 133	575	-48 902
*constructions	-12 480	-1 096		-13 576
*autres	-32 864	-3 037	575	-35 326
Total net (2)	50 819	1 415	-2 751	49 483
<u>Total général (1) + (2)</u>	51 099	1 455	-2 751	49 803

NOTE 6-Autres actifs

	31/12/2003	31/12/2002
<u>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</u>	<u>81 305</u>	<u>126 650</u>
*Débiteurs divers	2 844	3 949
*Etat, impôts & taxes	3 382	
*Etat, pertes de change à récupérer	4 090	4 090
*Commissions de gestion à recevoir	3 526	3 351
*Ajustements devises	1 571	1 427
*Autres	65 892	113 833
<u>AUTRES</u>	<u>13 057</u>	<u>14 110</u>
*Prêts au personnel	28 538	26 301
*Charges reportées	805	1 017
*Stock cartes de retrait	56	61
*Dotations timbres postes	18	18
*Dotations timbres fiscaux	6	6
*Dotations timbres spéciaux de voyage	61	64
*Dépôts et cautionnements	151	151
*Autres	-16 578	-13 508
<u>TOTAL</u>	-	140 760

NOTE 7-Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers

	31/12/2003	31/12/2002
*Dépôts & avoirs des établissements bancaires	172 087	80 760
*Dépôts & avoirs des établissements financiers	8	193
<u>TOTAL</u>	-	80 953
Décomposition par nature de créances	31/12/2003	31/12/2002
*comptes à vue	12 840	30 270
*comptes à terme		
*emprunts au jour le jour	151 300	39 600
*emprunts à terme	7 676	10 798
*intérêts à payer	279	285
<u>TOTAL</u>	-	80 953

BNA-(suite)-

NOTE 8-Dépôts et avoirs de la clientèle

	31/12/2003	31/12/2002
Dépôts à vue	625 798	594 078
Dépôts d'épargne	969 738	908 106
Bons de caisse	102 579	92 478
Certificats de dépôts	1 000	52 000
Comptes à terme	151 561	131 607
Comptes spéciaux de placement	419 079	245 008
Autres sommes dues à la clientèle	78 113	70 516
Intérêts à payer/dépôts à terme et autres PF	10 713	3 698
<u>TOTAL</u>	2 358 581	2 097 491

NOTE 9-Emprunts et ressources spéciales

	31/12/2003	31/12/2002
Emprunts obligataires	392	399
Ressources spéciales	472 844	601 172
Intérêts à payer	5 121	6 357
<u>TOTAL</u>	478 357	607 928

NOTE 10-Autres passifs

	31/12/2003	31/12/2002
Etat, impôts et taxes	836	9 436
Impôts sur les sociétés	3 378	-2 362
Charges sociales	13 642	12 800
Créditeurs divers	29 926	23 252
Autres comptes de régularisation passif	61 326	72 454
Comptes d'ajustement devises	2 532	2 328
<u>TOTAL</u>	111 640	117 908

NOTE 11-Capitaux propres

	solde au 31/12/2002	Affectation du résultat 2002	Autres mouvements	solde au 31/12/2003
Capital social	100 000			100 000
Dotations de l'Etat	133 000			133 000
Réserve légale	10 000			10 000
Réserve extraordinaire	13 992	1 200		15 192
Réserve à régime spécial	11 715	216		11 931
Réserve pour réinvestissements exonérés(*1)	7 832	5 000	-5 000	7 832
Prime d'émission + prime de fusion	35 077			35 077
Réserves pour fonds social	24 836	400	550	25 786
Résultats reportés(*2)	84		18	102
Résultat de l'exercice	14 818			14 938
<u>S/TOTAL1</u>	351 354			353 858

NOTE 12-Actions propres

Brut(*3)	-238		33	-205
Provisions				
<u>S/TOTAL2</u>	-238			-205
<u>TOTAL NET</u>	351 116			353 653

(*1) L'affectation opérée sur le résultat de 2002 a été transférée aux provisions (suivant décision de l'AGO du 07/06/2003)

(*2) L'augmentation des résultats reportés de 16 MD correspond à un encaissement pour ce montant au terme des dividendes perçus sur portage de titre BNA

(*3) Notre portefeuille titre BNA a été évalué au cours du 31/12/2003 pour 205 MD indiquant une baisse de la valeur boursière de 33 MD

BNA-(suite)-

NOTE 13-Commissions

	31/12/2003	31/12/2002
Commissions relatives aux opérations sur chèques, effets, virements, tenue de comptes	16 179	16 037
Commissions sur opérations monétique	579	668
Commissions relatives aux opérations de change	2 876	3 000
Commissions relatives aux opérations de commerce extérieur	2 086	2 314
Commissions relatives à la location de coffre-fort	19	21
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	3 917	5 373
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	4 333	3 487
Commissions sur aval billets de trésorerie	6 872	5 450
Commissions diverses	1 965	1 703
<u>TOTAL</u>	38 826	38 053

NOTE 14-Gains / Pertes sur portefeuille-commercial & opérations financières

	31/12/2003	31/12/2002
Gain net sur titres de transaction		
Plus value de cession des titres de transaction (+)		
Plus value de réévaluation des titres de transaction (+)		
Moins value de cession des titres de transaction (-)		
Moins value de réévaluation des titres de transaction (-)		
TOTAL GAIN / PERTE net(te)		
Gain net sur titres de placements		
Intérêts et revenus assimilés (+)	5 285	6 052
Dividendes & revenus assimilés (+)		
Plus value de cession des titres de placement (+)		
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	0	6
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	0	-14
Pertes sur titres de placement (-)	-33	-66
Moins value sur cession des titres de placement (-)		
TOTAL GAIN / PERTE net (te)	5 252	5 978
Gain net sur opérations de change		
Solde positif/négatif de réévaluation des positions de change	-74	316
Résultat positif sur opérations de change	3 307	3 751
TOTAL GAIN net	3 233	4 067
<u>TOTAL</u>	8 485	10 045

NOTE 15-Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances (hors bilan et passif)

	31/12/2003	31/12/2002
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-22 055	-26 467
Créances passées par pertes	-98 135	-42 441
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	91 427	38 253
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	20	7
Reprises sur agios réservés	4 831	2 953
Produit sur cession créances	0	1 000
<u>TOTAL</u>	-23 912	-26 695

NOTE 16-Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

	31/12/2003	31/12/2002
*Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	217	188
*Plus value de cession du portefeuille d'investissement	59	216
*Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	0	-2 869
*Moins value de cession du portefeuille d'investissement		
<u>TOTAL</u>	276	-2 465

BNA-(suite)-

**RAPPORT GENFRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2001, nous avons procédé à l'examen du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE arrêtés au 31 Décembre 2003 ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2003.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 3.474.340 mD et un résultat bénéficiaire net de 14.938 mD ont été arrêtés par votre Directoire et relèvent de sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en TUNISIE et compte tenu des normes prudentielles telles que définies notamment par les Circulaires de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la Banque ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

L'application des normes prudentielles précitées, aux actifs à risques de la Banque, nous a conduit à cerner le montant des provisions requises pour assurer la couverture des risques encourus au 31 Décembre 2003.

Ces provisions sont détaillées au niveau de la note complémentaire jointe au présent rapport, laquelle fait partie intégrante du présent rapport.

A notre avis et compte tenu de ce qui est mentionné ci-dessus, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, pour tous leurs aspects significatifs, la situation financière la BANQUE NATIONALE AGRICOLE arrêtée au 31 Décembre 2003 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Par ailleurs, les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Banque, fournies dans le rapport du Directoire et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés

La BNA détient au 31 Décembre 2003, dans le capital de certaines Sociétés du groupe, des participations réciproques.

Cette situation n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis le 17 juin 2004
Le commissaire aux comptes
Rached FOURATI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200,
248 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
ET PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI N° 2001-65 RELATIVE
AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'exercice écoulé et dans le cadre des dispositions des articles 200, 248 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi N° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous n'avons pas reçu d'avis sur la conclusion de conventions entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Par ailleurs, au cours de nos vérifications, nous avons relevé la poursuite des opérations suivantes :

- Gestion par la BNA des ressources budgétaires allouées par l'Etat.
- Cession de créances à la SOFINREC.
- Gestion de fonds à capital risque de la BNA par SICAR INVEST.
- Gestion du portefeuille de valeurs mobilières de clients de la BNA et tenue du registre des actions de la Banque par BNA CAPITAUX.
- Opérations relatives au dépôt des titres avec les Sociétés SICAV BNA et PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV.
- Achat auprès de la Société TIS d'équipements et consommables informatiques.

Nous avons, en outre, relevé une opération de transfert par l'Etat de créances au profit de la BNA totalisant 160.000 mD et ce, dans le cadre de l'article 49 de la loi N° 2003-80 du 29 Décembre 2003./.

Tunis le 17 juin 2004
Le commissaire aux comptes
Rached FOURATI

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LA CLASSIFICATION ET LA COUVERTURE DES RISQUES

En application des normes de contrôle prudentiel précisées par les Circulaires B.C.T, la Banque a procédé à la classification de ses engagements, pris individuellement, sur la base des Circulaires susvisées.

Nous avons examiné ces opérations de concert avec les organes compétents de la Banque et évalué, selon les critères prévus par la Circulaire, ce qui suit :

- Les risques bancaires résiduels relatifs aux engagements envers la clientèle
- Les risques sur les engagements contentieux
- Les risques et dépréciations sur titres de participation
- Les risques sur les autres éléments d'actif.

Les engagements et actifs retenus par notre évaluation ainsi que le montant des provisions nécessaires à leur couverture sont présentés dans le tableau ci-après.

Les risques résiduels dégagés correspondent au total des engagements déduction faite des couvertures et garanties détenues par la Banque telles que prévues par la Circulaire B.C.T. N° 91-24, étant précisé que les agios réservés constatés par la Banque ont été assimilés à des éléments de couverture et déduits de ce fait, pour chaque relation, dans la limite des risques restant à couvrir.

Les engagements couverts par des garanties dont la valeur est supérieure aux risques bruts ont été considérés comme présentant un risque résiduel nul afin d'éviter toute compensation.

Par ailleurs, les produits réservés au titre des engagements des entreprises ayant fait l'objet de prise en charge ou de garantie de l'Etat Tunisien conformément aux dispositions de la Loi de finances pour la gestion de l'année 1999 ont été considérés comme venant consolider la couverture des risques liés aux engagements de la clientèle.

De même, des intérêts réservés sur les créances agricoles prises en charge par l'Etat Tunisien dans le cadre des dispositions de la loi précitée ont été considérés comme des éléments de couverture des risques.

Nos travaux nous ont conduit aux six principales conclusions développées ci-après :

1. BESOIN DE PROVISIONS ET COUVERTURE DES RISQUES :

L'application, aux risques résiduels identifiés par client, des normes prudentielles précitées fait ressortir un besoin de provisions au 31 Décembre 2003 de 275.149 mD totalement couvert ainsi qu'il est détaillé dans le tableau ci-après :

CLASSIFICATION ET COUVERTURE DES RISQUES AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants en mD)

LIBELLES	TOTAL RISQUES BRUTS	PROVISIONS REQUISES
Engagements / Clientèle ordinaire	3.387.924	168.732
Engagements Contentieux	369.375	61.284
Engagements Participations	86.625	37.387
Risques sur autres éléments d'actif classés	49.488	7.745
TOTAL	3.893.412	275.149
Provisions constituées		197.015
Agios réservés à réaffecter pour couvrir d'autres risques		70.725
Intérêts réservés sur crédits agricoles à réaffecter pour couvrir d'autres risques		7.434
Excédent de provisions		+ 26

2. RISQUE LIE AU RECOUVREMENT DES CREANCES DOUTEUSES PAR LA REALISATION DES GARANTIES :

La synthèse sur la classification et la couverture des risques détaillée ci-dessus tient compte des garanties admises selon la Circulaire BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991. Toutefois, ces garanties ne font pas systématiquement l'objet d'une expertise récente.

En outre, le recouvrement des créances douteuses par la réalisation des garanties n'est pas aisé : Ces garanties étant souvent difficilement réalisables (inexistence d'un marché liquide, lenteur des procédures, etc....).

L'impact de ces constatations sur l'évaluation des garanties et, par conséquent, sur les provisions requises ne peut être quantifié par nos soins.

3. CREANCES NECESSITANT UN EXAMEN PARTICULIER :

L'examen des créances nous a conduit à identifier, parmi les créances classées C 1 et C2, des relations totalisant 856.857 mD présentant les caractéristiques suivantes :

- Leurs engagements auprès du secteur bancaire sont relativement importants et en augmentation sensible.
- Le niveau de leur activité en 2003 a été maintenu grâce notamment aux concours des banques.
- Ces relations font partie de groupes de sociétés. Pour une meilleure appréciation du risque à ce niveau, la présentation de bilans consolidés paraît nécessaire.

- Plusieurs de ces relations interviennent dans des secteurs saturés caractérisés par des marges de plus en plus faibles. D'autres relèvent du secteur touristique qui connaît actuellement des difficultés conjoncturelles significatives ou encore d'autres secteurs particulièrement sensibles à la conjoncture (agriculture, exportations....).
- Les engagements de plusieurs de ces relations ont fait l'objet de rééchelonnement et de consolidation.

- Les états financiers disponibles pour plusieurs de ces relations révèlent une situation financière déséquilibrée, des résultats déficitaires ou des risques de dépréciation de leurs actifs relevés par les rapports de leurs Commissaires aux comptes.

L'appréciation des risques qui leur sont attachés s'est avérée, à la date de rédaction du présent rapport, peu aisée et ce, notamment pour les raisons suivantes :

- Les entreprises relevant des secteurs touristiques et agricoles (huile) après avoir connu trois années successives de difficultés, semblent se diriger vers une reprise au cours de l'année 2004.

L'effet des restructurations et des mises à niveau n'est pas encore clairement appréhendé.

L'examen des relations précitées, du fait de leur particularité, doit être effectué au niveau du système bancaire dans sa globalité.

Il doit porter aussi bien sur les engagements de ces relations (notamment pour ce qui concerne la maîtrise des dépassements des autorisations des crédits par débit en compte, par escompte et sur crédocs import) que sur leurs situations financières effectives (états financiers consolidés, notation, rapport d'audit) ainsi que sur les garanties reçues en couverture

4. RISQUE LIE A L'EX-GROUPE BATAM :

L'appréciation des provisions devant être constituées par la Banque tient compte du traitement suivant pour les engagements de deux Sociétés faisant partie de l'ex-Groupe BATAM :

- Les Sociétés HELA BATAM et BONPRIX, sous administration judiciaire, ont été classées en C3. Leurs engagements totalisent, au 31 Décembre 2003, respectivement 2.263 mD et 2.753 mD.
- Les nouveaux crédits (dits de relance), totalisant pour ces deux Sociétés respectivement 640 mD et 252 mD, ont été considérés sans risques.

Il en est de même pour 70 % de l'encours escompte de BATAM totalisant 423 mD.

- Les créances abandonnées au profit de ces deux Sociétés, soit 668 mD, ont été provisionnées en totalité

BNA-(suite)-

5. RISQUE LIE A TUNISIE LAIT :

- La relation TUNISIE LAIT, objet d'un engagement de 28.488 mD et d'impayés consolidés supérieurs à 360 jours, a été classée en C3 : Le plan de restructuration ou de cession de la Société étant en cours.
La participation de la Banque au capital de cette relation, s'élevant à 7.574 mD, a été évaluée en référence au cours boursier de Décembre 2003.

6. RISQUE LIE A LA RELATION IMM :

Les engagements de la relation IMM, totalisant 78.014 mD au 31 Décembre 2003, sont couverts à concurrence de 10.119 mD par du matériel ayant fait l'objet de saisies conservatoires au profit de la Banque (cf. Lettre BCT du 16 Juin 2004).